

Drômoise de céréales

Denis Janin

DIRECTEUR

le 25/06/2025

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 DECEMBRE 2025 RESOLUTIONS

RESOLUTION. 1 APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes sociaux, de la présentation des comptes sociaux et des rapports des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes annuels de l'exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont présentés.

RESOLUTION. 2 APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDES

Après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes consolidés, de la présentation des comptes consolidés, des rapports des Commissaires aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les comptes consolidés de l'exercice du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont présentés.

RESOLUTION. 3 QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale approuve, en conséquence, les actes de gestion accomplis par le Conseil d'Administration au cours de l'exercice écoulé et lui donne le quitus de son mandat.

RESOLUTION. 4 DOTATION AUX RESERVES OBLIGATOIRES

Après avoir approuvé les comptes de l'exercice et constaté un excédent net de 959.239 €, correspondant à un excédent résultant des opérations faites avec les Associés Coopérateurs de 911.520 € et d'un excédent résultant des opérations faites avec les Tiers de 47.719 €, l'Assemblée Générale ordinaire décide de doter les réserves obligatoires suivantes après rappel que la dotation à la réserve légale est désormais facultative, la réserve légale atteignant le niveau du capital social

- | | |
|--|----------|
| - Réserve indisponible spéciale des opérations avec les tiers non associés : | 47.719 € |
| - Réserve compensant le remboursement de parts sociales : | 12.195 € |

Montant correspondant aux parts sociales remboursées au cours de l'exercice, déduction faite des souscriptions de parts nouvelles.

Après dotation des réserves obligatoires, l'excédent net répartissable s'élève à 899.325 €

RESOLUTION. 5 REPARTITION DE RISTOURNES EN FAVEUR DES ASSOCIES COOPERATEURS PROPORTIONNELLEMENT AUX OPERATIONS REALISEES AVEC LA CCOPERATIVE

L'Assemblée Générale ordinaire décide de distribuer des ristournes sur la base d'une enveloppe égale à 0.50 % du montant des apports suivant répartition proposée par le Conseil d'Administration pour un montant total de: 254.495 €
Les sommes non versées seront affectées en réserve facultative.

RESOLUTION. 6 DOTATION DES RESERVES FACULTATIVES

L'Assemblée Générale ordinaire décide de doter le solde de l'excédent net répartissable en réserve facultative
soit un montant de : 644.830 €

RESOLUTION. 7 CONSTATATION DE LA VARIATION DU CAPITAL SOCIAL

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le capital social qui était au 1^{er} juillet 2024 de 2.793.574 €
- a été augmenté au cours de l'exercice 2024/2025 par des souscriptions ou des ristournes capitalisées,
pour un montant de 43.352 €

- Qu'il a été remboursé à la suite de démissions, arrêts d'activité ou départs en retraite d'un montant de
55.547 €

Le capital social se situe donc au 30 juin 2025 au niveau de 2.781.379 €, soit une diminution de 12.195 €.

RESOLUTION. 8 APPROBATION DES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Après avoir entendu le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées,
l'assemblée prend acte de l'absence de convention réglementée.

RESOLUTION. 9 RENOUELEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres sortants cette année sont :

Philippe ARMAND	BEAUMONT EN DIOIS
EARL DE LA FERRIERE (Lionel EYDANT)	BEAUREPAIRE

Demandent leur renouvellement, ou sont candidats pour une durée de 4 exercices (renouvellement en 2028) :

Philippe ARMAND	BEAUMONT EN DIOIS
EARL DE LA FERRIERE (Lionel EYDANT)	BEAUREPAIRE

RESOLUTION. 10 MISE A JOUR DES ADMINISTRATEURS SUR KBIS

A des fins de mise à jour du Kbis, l'Assemblée Générale constate :
qu'à l'issue du vote de la résolution 9 et conformément aux Assemblées Générales antérieures, les administrateurs
actuels de la coopérative sont :

Alain ARCHINARD	DIE
Philippe ARMAND	BEAUMONT EN DIOIS
EARL LES VIROLLES (Mathieu BENISTANT)	CHARPEY
EARL LES PRES NOUVEAUX (Lilian BERTHELIN)	CLAVEYSON
EARL DES GRANDS PRES (Nicolas CHARIGNON)	CHARPEY

EARL CORTIAL (Bastien CORTIAL)	BEAUMONT LES VALENCE
EARL LA COMBE DUNOUELLE (Maxime COTTE)	PEYRINS
EARL DEYGAS (Corinne DEYGAS)	ST BARTHELEMY DE VALS
EARL DE LA FERRIERE (Lionel EYDANT)	BEAUREPAIRE
EARL DES PREALPES (Emeric GAUTHIER)	MIRABEL ET BLACONS
SCEA FR AGRICEREALES (Christophe PARPETTE)	LES COTES D AREY
Etienne DUCLAUX	ST SORLIN EN VALLOIRE
Vincent MONIER	CHABEUIL
Benoît POINT	ST BARTHELEMY DE BEAUREPAIRE
Jérôme BON	ETOILE
SCEA DU SIGNOL (Jean-David SAUTEL)	LORIOLE
EARL de la Grange Berthon (Sébastien VALLET)	MANTHES

RESOLUTION. 11 ALLOCATION GLOBALE POUR L'INDEMNISATION DU TEMPS PASSE A L'ADMINISTRATION DE LA COOPERATIVE

L'Assemblée Générale ordinaire fixe à 30.000 €uros l'allocation globale pour l'indemnisation des membres du conseil d'administration du temps consacré à l'administration de la coopérative au cours de l'exercice clos le 30 juin 2026.

RESOLUTION. 12 ALLOCATION FORMATION ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale fixe à 20.000 € l'allocation globale destinée à couvrir les frais de formation pour les membres du Conseil d'Administration (conformément au paragraphe 8 de l'article 22 des statuts) dans l'exercice de leurs fonctions.

RESOLUTION. 13 POUVOIRS

L'Assemblée Générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de cette assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Données d'identification

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN

342283009

Code activité (NAF)

4621Z

Désignation et adresse du déclarant :

SCA DROMOISE DE CEREALES

0017 Rue des Charmilles

MONTELIER 26120

Téléphone

ÉVÉNEMENTS IMPACTANT LA PÉRIODE OU LE DÉPOT :

Cession/ cessation d'activité ou décès de l'exploitant

☐

Code monnaie :

EUR

Désignation du conseil :

DÉCLARANT Jean-Charles

DIRECTEUR

le 25/06/2026



Données Fiscales

IDENTIFICATION DU DÉCLARANT

SIREN 342283009

Code activité (NAF) 4621Z

Désignation et adresse

SCA DROMOISE DE CEREALES

0017 Rue des Charmilles

MONTELIER 26120

Téléphone

Dépôt normal ou provisoire de la déclaration : NOR

PROPRIETES FISCALES

Référence d'obligation fiscale (ROF) IS1

Catégorie fiscale BI

Régime fiscal : RN

Code IS/IR-BIC (si la catégorie fiscale = BIC/IS) IS

PERIODES

Date de début de l'exercice ou période N : 01/07/2024

Date de clôture de l'exercice ou période N : 30/06/2025

Durée de l'exercice ou période N : 12

Date d'arrêté provisoire des comptes :

Date de clôture de l'exercice ou période N-1 30/06/2024 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Durée de l'exercice ou période N-1 : 12 (si catégorie fiscale = BIC-IS ou BA)

Date limite de dépôt de la déclaration : 15/10/2025

1 - BILAN ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12

Adresse de l'entreprise : 17 Rue des Charmilles ZA la Pimpie 26120 MONTELIER

Durée de l'exercice précédent 12

si déposé néant, cochez la case : ☐

					Exercice N clos le, 30/06/2025		Exercice N-1						
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)			AA	0,00									
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB			AC							
		Frais de développement	CX			CQ							
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	278 277,82		AG	278 277,82						
		Fonds commercial (1)	AH	8 524,49		AI			8 524,49		8 524,49		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ			AK							
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL			AM							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	3 978 502,64		AO	837 079,78		3 141 422,86		2 915 252,87		
		Constructions	AP	15 607 540,48		AQ	12 538 171,21		3 069 369,27		1 189 941,71		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	20 346 414,50		AS	16 534 866,50		3 811 548,00		3 894 160,24		
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 326 050,56		AU	2 996 006,00		330 044,56		476 593,11		
		Immobilisations en cours	AV			AW					1 174 469,22		
		Avances et acomptes	AX			AY							
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			CT							
		Autres participations	CU	4 272 601,11		CV	1 311 144,14		2 961 456,97		2 799 627,11		
		Créances rattachées à des participations	BB	3 608 070,79		BC	3 135 082,72		472 988,07		414 635,21		
		Autres titres immobilisés	BD			BE							
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Prêts	BF			BG							
		Autres immobilisations financières	BH	314 984,12		BI			314 984,12		1 533 741,19		
		TOTAL (II)		BJ	51 740 966,51		BK	37 630 628,17		14 110 338,34		14 406 945,15	
STOCKS *		Matières premières, approvisionnements	BL	6 933 256,32		BM			6 933 256,32		8 160 119,76		
		En cours de production de biens	BN			BO							
		En cours de production de services	BP			BQ							
		Produits intermédiaires et finis	BR			BS							
		Marchandises	BT			BU							
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV			BW							
CRÉANCES		Clients et comptes rattachés (3)	BX	6 938 768,36		BY			6 938 768,36		4 443 041,55		
	Autres créances (3)	BZ	7 915 781,11		CA			7 915 781,11		6 236 878,29			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			CC								
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD			CE							
Disponibilités		CF	2 561 543,05		CG			2 561 543,05		3 474 561,81			
Charges constatées d'avance (3)		CH			CI								
Comptes de Régularisation	TOTAL (III)		CJ	24 349 348,84		CK			24 349 348,84		22 314 601,41		
	Frais d'emission d'emprunt à étaler (IV)		CW										
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM										
	Ecart de conversion actif (VI)		CN										
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	76 090 315,35		1A	37 630 628,17		38 459 687,18		36 721 546,56		
	Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :			CP			(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : Immobilisations :						Stocks :				Créances :			

2 - BILAN PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant ☐

				Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 2 781 379,32)			DA	2 781 379,32	2 793 574,32	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence : EK)			DC	176 418,14	176 418,14	
	Réserve légale (3)			DD	2 992 817,33	2 992 817,33	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3) Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF	3 395 643,30	3 306 602,57	
	Autres réserves Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants EJ)			DG	16 286 655,34	15 676 974,83	
	Report à nouveau			DH	64 028,59	64 028,59	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	959 239,44	978 842,12	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées			DK	213 570,76	213 570,76	
	TOTAL (I)			DL	26 869 752,22	26 202 828,66	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	935 250,11	809 100,19	
	Provisions pour charges			DQ	3 433 697,01	4 297 723,54	
	TOTAL (III)			DR	4 368 947,12	5 106 823,73	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 219 788,90	3 424 486,69	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 500,00	1 500,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		17 055,93	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 305 320,51	1 179 234,00	
	Dettes fiscales et sociales			DY	697 323,45	641 725,18	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	1 961 104,37	32 678,89	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	35 950,61	115 213,48	
	TOTAL (IV)			EC	7 220 987,84	5 411 894,17	
	Écarts de conversion passif (V)			ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	38 459 687,18	36 721 546,56	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Écart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	5 343 277,73	2 831 907,38	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

3 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant

				Exercice N				Exercice N-1		
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			FA	48 501 070,62	FB	18 198 109,00	FC	66 699 179,62	72 204 547,13
	Production vendue	biens	FD		FE		FF			
		services	FG	597 698,33	FH		FI	597 698,33	504 345,46	
	Chiffres d'affaires nets			FJ	49 098 768,95	FK	18 198 109,00	FL	67 296 877,95	72 708 892,59
	Production stockée						FM			
	Production immobilisée						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)						FP	5 623 638,67	5 922 291,43	
	Autres produits (1) (11)						FQ	11 378,71	249,82	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	72 931 895,33	78 631 433,84	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)						FS	55 745 439,32	59 215 482,93	
	Variation de stock (marchandises)						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						FV	1 226 863,44	2 735 308,74	
	Autres achats et charges externes (3)						FW	6 906 439,65	6 575 772,66	
	Impôts, taxes et versements assimilés						FX	90 273,90	58 107,21	
	Salaires et traitements						FY	1 892 181,73	2 286 249,26	
	Charges sociales (10)						FZ	678 075,01	735 619,05	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 671 616,36	1 475 444,15	
			- dotations aux provisions				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC		1 222 476,90		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	2 513 180,42	2 632 983,58		
	Autres charges (12)						GE	30 087,49	29 707,80	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	70 754 157,32	76 967 152,28	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 177 738,01	1 664 281,56	
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH	94 585,88	100 437,99	
		Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	25 014,81	37 525,50	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	240 609,31	425 478,46	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	199,12	513,57	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	336 829,86	246,66	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
	Total des produits financiers (V)						GP	602 653,10	463 764,19	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions						GQ	1 908 682,72		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	482 554,83	826 751,62	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	2 391 237,55	826 751,62	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(1 788 584,45)	(362 987,43)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	483 739,44	1 401 732,12		

4 - COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant

		Exercice N		Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	475 500,00	22 500,00
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	475 500,00	22 500,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		445 390,00
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		445 390,00
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	475 500,00	(422 890,00)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	74 104 634,31	79 218 136,02
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	73 145 394,87	78 239 293,90
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	959 239,44	978 842,12
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont - Crédit-bail mobilier	HP		
	(3) Dont - Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	25 014,81	37 521,43
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 150 104,74	836 669,46
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9			
	(13) Dont cotisations facultatives Madelin A7			
	(13) Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (article 39, 1-2°, al.3)	HS		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			
912				475 500,00
TOTAL GENERAL				475 500,00
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
TOTAL GENERAL				

5 - IMMOBILISATIONS

DGFIP N° 2054 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3				
INCP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	287 595,04	KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	3 694 818,50	KH		KI	283 684,14			
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ	12 412 775,19	KK		KL	2 171 049,72	
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2		KP	1 053 895,60	KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	19 309 008,90	KT		KU	1 074 925,00
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					KV	1 628 546,78	KW		KX			
		Matériel de transport					KY	1 594 584,03	KZ		LA	18 394,26		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	196 840,02	LC		LD			
		Emballages récupérables et divers					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	1 174 469,22	LI		LJ	375 189,64			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM				
	TOTAL III					LN	41 064 938,24	LO		LP	3 923 242,76			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T			
		Autres participations					8U	6 088 636,32	8V		8W	2 792 035,58		
Autres titres immobilisés					1P		1R		1S					
Prêts et autres immobilisations financières					1T	1 533 741,19	1U		1V					
TOTAL IV					LQ	7 622 377,51	LR		LS	2 792 035,58				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	48 974 910,79	ØH		ØJ	6 715 278,34				
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4				
				Par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2								
INCP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	792,73	LW	286 802,31	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	3 978 502,64	LZ				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA	26 368,80	MB	14 557 456,11	MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG	3 811,23	MH	1 050 084,37	MI				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	37 519,40	MK	20 346 414,50	ML				
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU		MM	43 988,58	MN	1 584 558,20	MO				
		Matériel de transport		IV		MP	65 530,14	MQ	1 547 448,15	MR				
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	2 795,81	MT	194 044,21	MU				
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	1 549 658,86	NA		NB				
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF				
	TOTAL III			IY		NG	1 729 672,82	NH	43 258 508,18	NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW				
	Autres participations			IØ		ØX	1 000 000,00	ØY	7 880 671,90	ØZ				
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D				
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	1 218 757,07	2F	314 984,12	2G				
	TOTAL IV			I3		NJ	2 218 757,07	NK	8 195 656,02	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	3 949 222,62	ØL	51 740 966,51	ØM					

6 - AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 2025

Désignation de l'entreprise DROMOISE DE CEREALES

Néant

☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	279 070,55	PF		PG	792,73	PH	278 277,82
TOTAL I		RK	279 070,55	RM		RN	792,73	RO	278 277,82
Terrains		PI	779 565,63	PJ	57 514,15	PK		PL	837 079,78
Constructions	Sur sol propre	PM	11 263 694,56	PN	270 631,97	PO	26 368,80	PQ	11 507 957,73
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 013 034,52	PW	20 990,19	PX	3 811,23	PY	1 030 213,48
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	15 365 705,02	QA	1 156 973,84	QB	37 519,40	QC	16 485 159,46
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 550 879,93	QE	51 102,59	QF	43 988,58	QG	1 557 993,94
	Matériel de transport	QH	1 244 801,41	QI	114 403,62	QJ	65 530,14	QK	1 293 674,89
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	196 840,02	QM		QN	2 795,81	QO	194 044,21
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	31 414 521,09	QV	1 671 616,36	QW	180 013,96	QX	32 906 123,49
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	31 693 591,64	ØP	1 671 616,36	ØQ	180 806,69	ØR	33 184 401,31

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS					REPRISES					Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV
Autres immob. incorp.		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6
	sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4
	inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL						NM						NO
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général non ventilé (NP + NO + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	213 570,76	TN	213 570,76
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	213 570,76	TS	213 570,76
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	251 608,62	4Y	10 028,21
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	4 046 114,92	EP	2 315 413,16
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	809 100,19	5W	187 739,05
	TOTAL II	5Z	5 106 823,73	TV	2 513 180,42
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	1 467 974,00	9V
		- autres immobilisations financières (1)	Ø6	1 406 400,00	Ø7
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	1 222 476,90	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1)	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	4 096 850,90	TY	1 908 682,72
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	9 417 245,39	UB	4 421 863,14
		Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	2 513 180,42
			- financières	UG	1 908 682,72
			- exceptionnelles	UJ	
				UF	4 473 533,93
				UH	336 829,86
				UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e d

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2025

Extension 2

DROMOISE DE CEREALES

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
propre assurance	296 046,24	112 816,71		408 862,95
Adhérent douteux	8 200,95	782,34	2 126,13	6 857,16
top semence	445 390,00			445 390,00
Position marché à terme	59 463,00	74 140,00	59 463,00	74 140,00

TOTAL	809 100,19	187 739,05	61 589,13	935 250,11
--------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

SOMME DES EXTENSIONS	809 100,19	187 739,05	61 589,13	935 250,11
-----------------------------	-------------------	-------------------	------------------	-------------------

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice
CC DF	1 406 400,00		180 000,00	1 226 400,00
		1 908 682,72		1 908 682,72

TOTAL	1 406 400,00	1 908 682,72	180 000,00	3 135 082,72
--------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

SOMME DES EXTENSIONS	1 406 400,00	1 908 682,72	180 000,00	3 135 082,72
-----------------------------	---------------------	---------------------	-------------------	---------------------

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRECIATION

Libellé	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin exercice

TOTAL				
--------------	--	--	--	--

SOMME DES EXTENSIONS				
-----------------------------	--	--	--	--

8 - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant ☐

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations							UL	3 608 070,79		UM	3 608 070,79		UN			
	Prêts (1) (2)							UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières							UT	314 984,12		UV	314 984,12		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux							VA									
	Autres créances clients							UX	6 938 768,36		6 938 768,36						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (<table><tr><td>Provision pour dépréciation antérieurement constituée*</td><td>UO</td></tr></table>)							Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UO	ZI							
	Provision pour dépréciation antérieurement constituée*	UO															
	Personnel et comptes rattachés							UY	53 872,49		53 872,49						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux							UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices						VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée						VB	1 120 815,01		1 120 815,01						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés						VN									
		Divers						VP									
	Groupe et associés (2)							VC	6 500 108,36		6 500 108,36						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)							VR	240 985,25		240 985,25						
	Charges constatées d'avance							VS									
TOTAUX							VT	18 777 604,38		VU	18 777 604,38		VV				
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice						VD									
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice						VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)						VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4						
Emprunts obligataires convertibles (1)					7Y												
Autres emprunts obligataires (1)					7Z												
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine			VG												
		à plus d'1 an à l'origine			VH	3 219 788,90		1 342 078,79		1 561 098,70		316 611,41					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					8A	(30 402,10)		(30 402,10)									
Fournisseurs et comptes rattachés					8B	1 305 320,51		1 305 320,51									
Personnel et comptes rattachés					8C	411 790,30		411 790,30									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					8D	209 224,32		209 224,32									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E													
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	28 049,05		28 049,05										
	Obligations cautionnées			VX													
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	48 259,78		48 259,78										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					8J												
Groupe et associés (2)					VI	31 902,10		31 902,10									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)					8K	1 961 104,37		1 961 104,37									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie					ZZ												
Produits constatés d'avance					8L	35 950,61		35 950,61									
TOTAUX					VY	7 220 987,84		VZ	5 343 277,73		1 561 098,70		316 611,41				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques			VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK												

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

9 - DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant ☐Exercice N, clos le :
30/06/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 959 239,44

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés				WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 866,00
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BI)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)					I7	

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
------------	--	----	--	--	----	--

Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8
		{ - imposées au taux de 0%					ZN
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs	{ - Plus-values nettes à court terme					WN
		{ - Plus-values soumises au régime des fusions					WO

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW		WQ
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage

TOTAL I WR 962 105,44

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV
		- imposées aux taux de 0 %				WH
		- imposées aux taux de 19 %				WP
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW
		- imputées sur les déficits antérieurs				XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée					WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales Produit net des actions et parts d'intérêts :		(	Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation	2A	)
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX

Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.

Majoration d'amortissement

Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et exonérations			Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5		XF
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	OV	Sociétés d'investissement immobilier cotées (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (art. 44 quaterdecies)	XC		
		France Ruralités Revitalisation (FRR) (44 quindécies A)	HT	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB		

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)

Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé (2058-A Ext 2)	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH		XG 879 204,19
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YI		Créance dérogée par le report en arrière du déficit	ZI		
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL					

Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH 879 204,19

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : {		bénéfice (I moins II)	XI	82 901,25	XJ
		déficit (II moins I)			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)			ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					XL 82 901,25
RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		XO

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

DGFIP N° 2058-A 2025

DROMOISE DE CEREALES

[illegible]

TOTAL	
--------------	--

SOMME DES EXTENSIONS	
-----------------------------	--

[illegible]

879 204,19

879 204,19

10 - DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES				Néant ☐	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	434 527,00
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	82 901,25
Déficits reportables (différence K4 +K4bis - K5)				K6	351 625,75
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
TOTAL des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	351 625,75
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1er bis al. 2 du CGI			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
			8X		8Y
			8Z		9A
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9B		9C
Provisions pour dépréciation					
			9D		9E
			9F		9G
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
TOTAL GENERAL (REPORT DE L'EXTENSION 1)			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

11 - TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	64 028,59	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves	ZB	
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	978 842,12			ZD	698 721,24
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Dividendes	ZE	
					Autres répartitions	ZF	280 120,88
	TOTAL I	ØF	1 042 870,71		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG	64 028,59
					TOTAL II	ZH	1 042 870,71

DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Exercice N :

ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail J7)										YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT	187 126,21
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ	336 981,91
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	799 948,16
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	247 125,83
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES 60 370,01)										ST	5 335 257,54
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	6 906 439,65
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE										YW	29 847,50
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)										9Z	60 426,40
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	90 273,90
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires - DSN)										ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'impôt										ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société										ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé		XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-C prévue par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise dotée d'un statut d'entreprise innovante										RG	
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH	
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL
				Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC		
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO		
				Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF		
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ				
2 si société filiale												

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2058-NOT-SD \(Régime des groupes de sociétés\)](#)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E 2025

Désignation de l'entreprise : DROMOISE DE CEREALES

Néant ☐

Exercice ouvert le : 01/07/2024 et clos le : 30/06/2025

Durée en nombre de mois : 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel :	YP	
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	67 296 877,95
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
Total 1	OX	67 296 877,95

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultats sur opérations faites en commun	OH	11 378,71
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	315 648,84
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
Total 2	OM	327 027,55

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	55 745 439,32
Variation négative des stocks	OQ	1 226 863,44
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	6 583 758,74
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	71 166,14
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	30 087,49
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Total 3	OJ	63 657 315,13

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	OG	3 966 590,37
-----------------------------	------------------------------------	-----------	---------------------

V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	3 966 590,37
---	----	--------------

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

*Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA,
vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE*

Entreprise mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE)	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	67 296 877,95
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence du GY 01/07/2024 au GZ 30/06/2025	GZ	
Date de cessation	HR	

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2032-NOT-SD](#)

17 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

DGFIP N° 2059-F 2025

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1 167,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P3	1 232 955,00
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4 309,00	Nombre total parts ou actions correspondantes	P4	1 532 010,00
Total des lignes P1 + P2	P5	5 476,00	Total des lignes P3 + P4	P6	2 764 965,00

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention		Nb de parts ou actions	
Adresse :	N°	Voie			
	Code Postal	Commune		Pays	

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre		Nom de famille			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
	Pays				
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	

Titre		Nom de famille			
Nom d'usage		% de détention		Nb de parts ou actions	
Naissance :	Date	N° Département		Commune	
	Pays				
Adresse :	N°	Voie			
	Code postal	Commune		Pays	

18 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

30/06/2025

N° SIRET

34228300900062

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

DROMOISE DE CEREALES

ADRESSE (voie)

17 Rue des Charmilles ZA la Pimpie

CODE POSTAL

26120

VILLE

MONTELIER

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

sci

Dénomination

les deux tours

N° SIREN (si société établie en France)

494004633

% de détention

99,00

Adresse :

N°

0000

Voie

0000 za la pimpie

Code Postal

26120

Commune

Montélier

Pays

FR

Forme juridique

SA

Dénomination

DROME FINANCE

N° SIREN (si société établie en France)

408414720

% de détention

66,00

Adresse :

N°

0000

Voie

0000 ZA LA PIMPIE

Code Postal

26120

Commune

Montélier

Pays

FR

Forme juridique

SCI

Dénomination

RHONE ALPES

N° SIREN (si société établie en France)

306473737

% de détention

50,00

Adresse :

N°

0000

Voie

0000 ZA LA PIMPIE

Code Postal

26120

Commune

Montélier

Pays

FR

Forme juridique

SAS

Dénomination

UCAB

N° SIREN (si société établie en France)

493897029

% de détention

16,00

Adresse :

N°

0000

Voie

0000 ZA LA PIMPIE

Code Postal

26120

Commune

Montélier

Pays

FR

Forme juridique

SIC

Dénomination

LES VOLAILLERS DU DAUPHINE CAPAG

N° SIREN (si société établie en France)

301169447

% de détention

34,00

Adresse :

N°

0010

Voie

0010 ZA DES AIRS

Code Postal

26330

Commune

CHATEAUNEUF DE GALAURE

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code Postal

Dénomination

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code Postal

Dénomination

Commune

Pays

Forme juridique

N° SIREN (si société établie en France)

Adresse :

N°

Code Postal

Dénomination

Commune

Pays

DÉTAILS DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PRO REC
2025

DROMOISE DE CEREALES

[illegible]

TOTAL	474 221,96
SOMME DES EXTENSIONS	474 221,96

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

CA18CHAPAY
2025

DROMOISE DE CEREALES

[illegible]

TOTAL	714 100,67
--------------	-------------------

SOMME DES EXTENSIONS	714 100,67
-----------------------------	-------------------

2025

© Regnology - Formulaire TDFC - non réglementaire pour les dépôts papier

TOTAL	35 950,61		
SOMME DES EXTENSIONS	35 950,61		

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT ET DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION Y AFFÉRENTES

SCHICSUIVI
2025

DROMOISE DE CEREALES

	Montant du résultat		Obligations de distribution	
			N + 1	N + 2
Location (1)				
Plus values de cession (1)				
Dividendes (1)				
Résultat exonéré	Total		Total	
Résultat imposable				
Résultat comptable (2)		959 239,44		

(1) Y compris quote-part résultat sociétés et organismes visés à l'article 8 du CGI

(2) Résultat de l'exercice corrigé du report à nouveau et diminué des sommes à porter en réserve en application de la loi

SUIVI DES OBLIGATIONS DE DISTRIBUTION EFFECTUEE EN N

	Obligations			Résultat comptable de l'exercice N-1	Distributions effectuées en N	Obligations à reporter	
Exercice d'origine du résultat exonéré	Obligations reportées		Obligations en N			3	4
	3	4					
N - 1							
N - 2							
N - 3							
N - 4							
N - 5							
Total :				Total :			

(3) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relative au résultat de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant à raison de l'insuffisance du résultat comptable.

(4) A servir uniquement dans le cas où les obligations de distribution relatives aux plus-values de cession de l'exercice n'ont pas été satisfaites l'exercice suivant.

PROVISION POUR IMPLANTATION A L'ÉTRANGER
Régime prévu à l'article 39 Octies D du CGI
Bilan actif

Désignation de l'entreprise française : SCA DROMOISE DE CEREALES

Désignation de la filiale ou de l'établissement étranger :

Adresse

Code postal, ville

Pays

Durée de l'exercice en mois : 12 Date de clôture : 30/06/2025

	Brut	Amortissements provisions	Net
Capital souscrit non appelé			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial			
Autres immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			
Immobilisations en cours			
Avances et acomptes			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence			
Autres participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Total (I)			
Matières premières, approvisionnements			
En cours de production de biens			
En cours de production de services			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Clients et comptes rattachés			
Autres créances			
Capital souscrit et appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)			
Disponibilités			
Charges constatées d'avance			
Total (II)			
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Primes de remboursement des obligations (IV)			
Ecart de conversion actif (V)			
Eléments affectés à l'activité hors du pays de la société (VI)			
Total général (I à VI)			